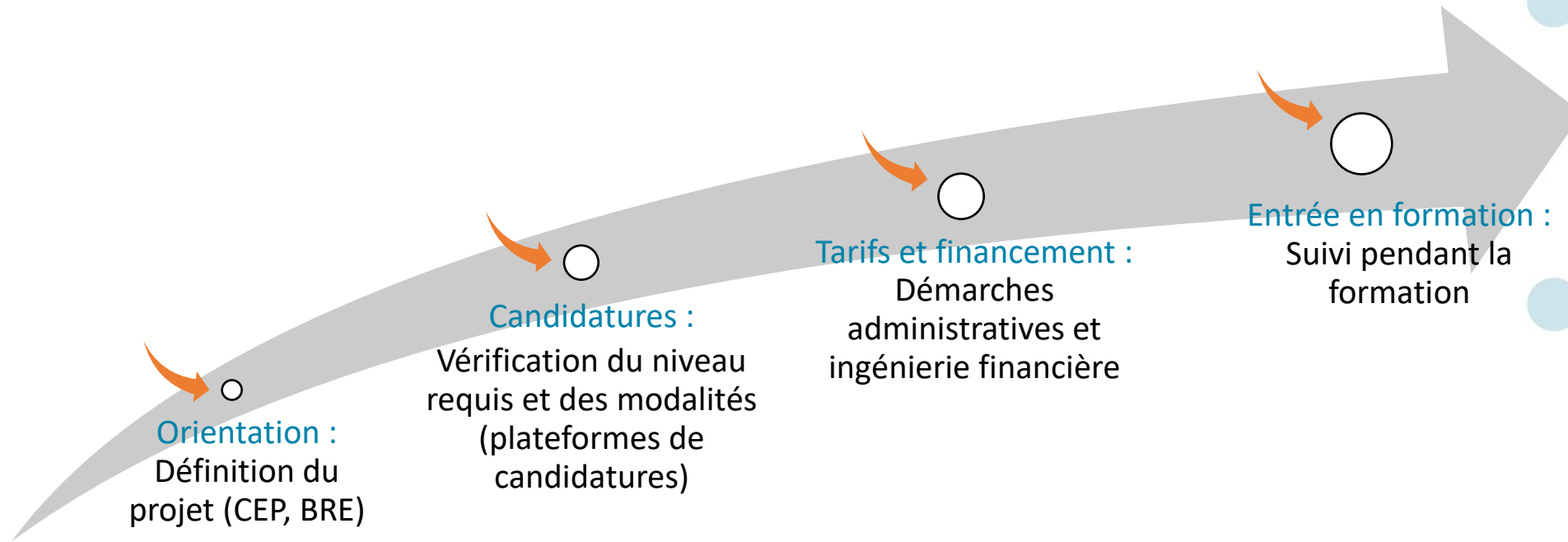


Réunion INFOCOL 2026-2027

La reprise d'études

Objectif : La reprise d'études permet de progresser dans sa carrière ou de se reconvertir



Plateformes de candidature

Plateformes de candidatures	Niveau	Lien	Date ouverture consultation	Date candidature
Parcoursup	Licence 1 ou BUT 1	https://www.parcoursup.fr/	Décembre 2026	Janvier-Février 2027
Ecandidat	Licence 2, Licence 3, BUT 2, BUT 3, Master 2, Titres ingénieurs, DU et DIU	https://ecandidat-uca1.univ-cotedazur.fr/#!accueilView https://ecandidat-uca2.univ-cotedazur.fr/#!accueilView	Selon formation	Selon formation
Trouver mon master	Master 1	https://www.monmaster.gouv.fr/	Février 2027	Février-Mars 2027



La validation des acquis de l'expérience

Objectif : La VAE reconnaît un niveau de compétences déjà acquis par l'expérience professionnelle via un diplôme (inscrit au RNCP ou RS)

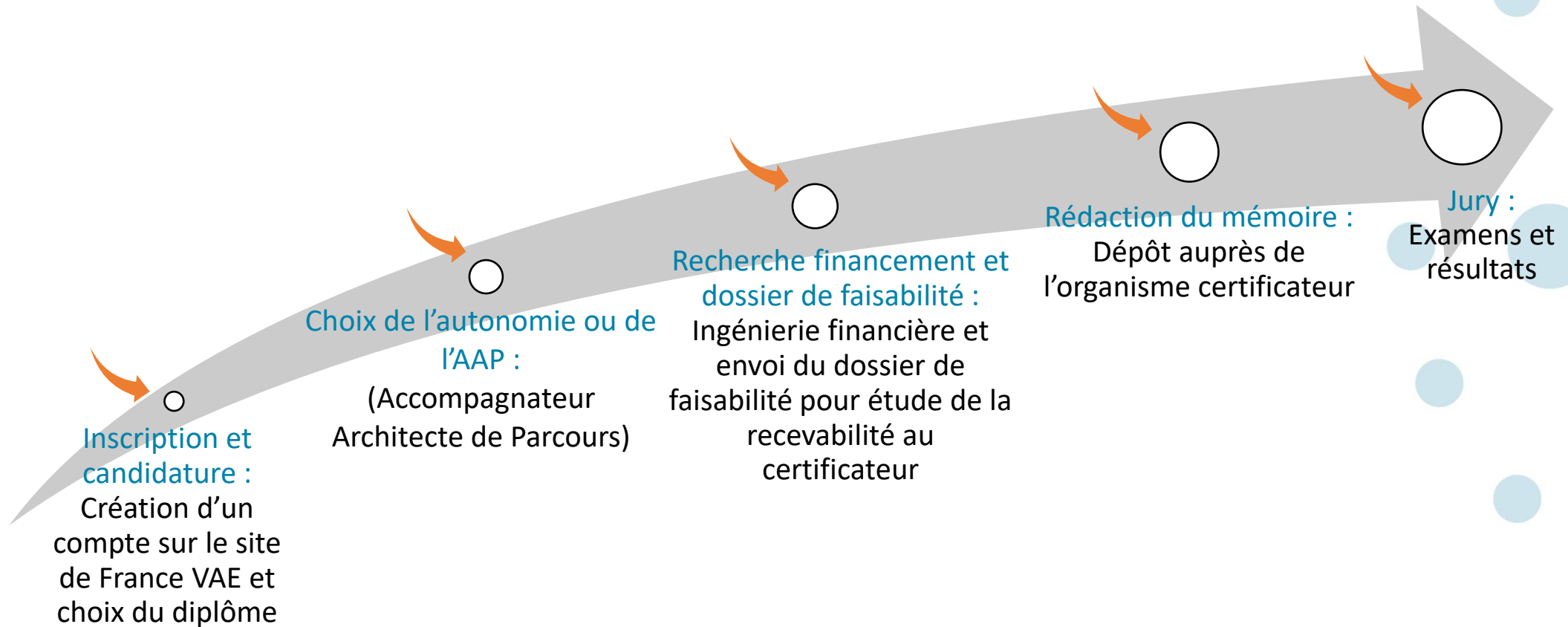
Deux procédures de demande de recevabilité

1. France VAE : <https://vae.gouv.fr/>
2. Hors France VAE* : [Par la reconnaissance de l'expérience \(VAE\) - Université Côte d'Azur](#)

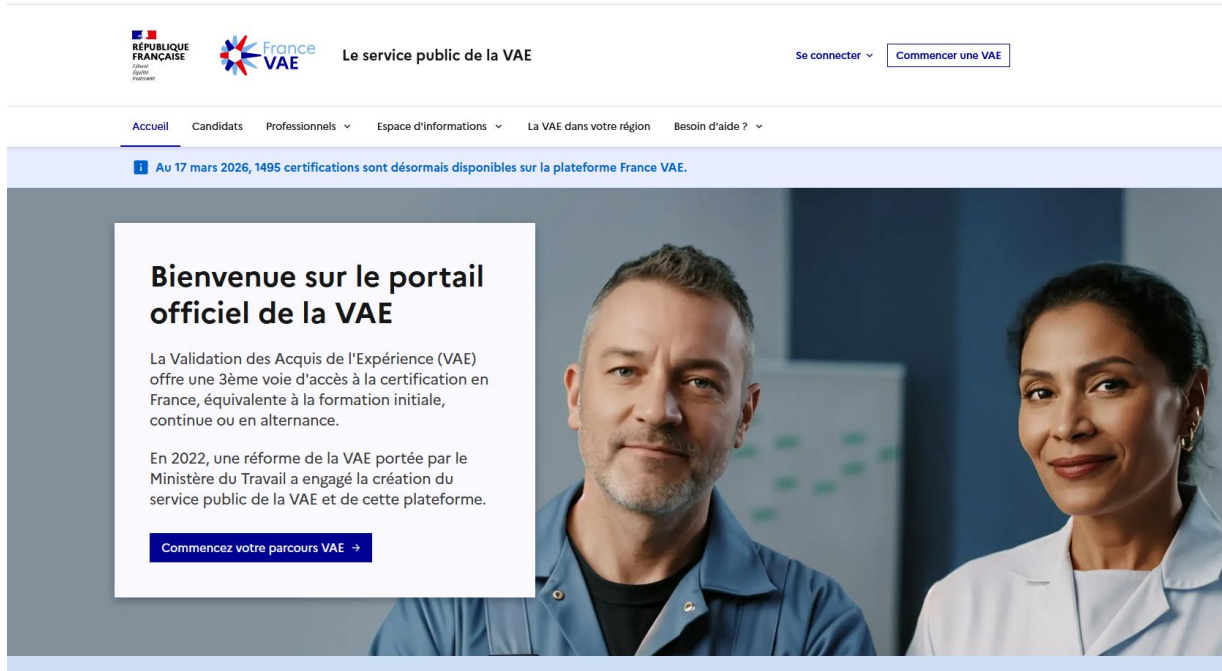
*réservée aux VAE Titres d'ingénieur et VAE Doctorales et personnes rattachées à la fonction publique

+ procédure en vigueur pour l'ensemble des candidats jusqu'au déversement des diplômes de l'université sur la plateforme de France VAE

Procédure France VAE



Portail France VAE



Commencer une VAE

Vous souhaitez commencer un parcours de VAE. Votre entreprise peut avoir mis en place une démarche de VAE collective. Renseignez-vous auprès de celle-ci avant de vous lancer, cela peut présenter des avantages conséquents pour vous.



Ma démarche est personnelle

VAE individuelle



Je dispose d'un code VAE collective

VAE collective



Ma candidature

Recherchez parmi les diplômes disponibles

Rechercher

 Rechercher

Comment je souhaite réaliser ma VAE ?



Avec un accompagnateur

Vous serez accompagné par un expert de la VAE qui vous aidera à chaque grande étape de votre parcours VAE. Une présence de A à Z, utile pour réaliser sereinement votre parcours.

Cet accompagnement peut être financé par votre Compte Personnel de Formation.



En autonomie

Vous réaliserez toutes les démarches et grandes étapes d'un parcours VAE seul. Pour vous aider, nos articles et tutoriels sont à votre disposition.

Les frais de passage devant le jury et les formations complémentaires seront entièrement à votre charge.



 Pour envoyer votre candidature à votre accompagnateur, complétez toutes les catégories de la section "Compléter ma candidature". Tant que votre candidature n'est pas envoyée, votre accompagnateur n'y aura pas accès.

Compléter ma candidature

 Diplôme visé Modifier	 Accompagné Modalité de parcours Modifier	 À compléter Objectif Modifier
 À compléter Expériences	 À compléter Accompagnateur	 Email de la candidature Compléter toutes les sections

Prochaines étapes

- Régler mes objectifs
- Régler mes expériences
- Choisir mon accompagnateur

Suivre mon parcours

CANDIDATURE NON ENVOYÉE

 Parcours et financement	 Dossier de faisabilité	 Dossier de validation
--	---	--

Mes prochains rendez-vous

Aucun rendez-vous pour le moment

Mes contacts

Aucun contact pour le moment

 La première étape de votre parcours de VAE est de réaliser une candidature dans la section "Dossier de faisabilité". Ce dossier permet de vérifier que votre projet de VAE est réaliste et réalisable.

Compléter ma candidature

 Diplôme visé Modifier	 À compléter Modalité de parcours Modifier
---	--

Prochaines étapes

- Envoyer mon dossier de faisabilité

Suivre mon parcours

 À compléter Dossier de faisabilité	 Dossier de validation
--	--

Mes prochains rendez-vous

Aucun rendez-vous pour le moment

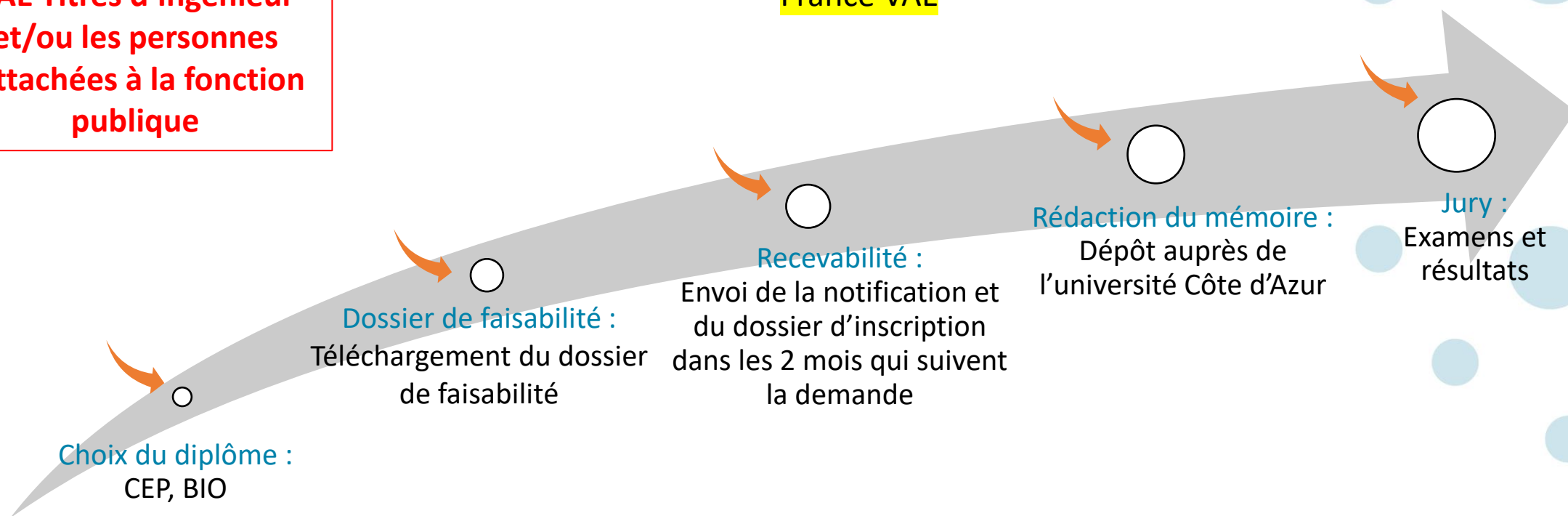
Mes contacts

Aucun contact pour le moment

Procédure Hors France VAE

**Procédure de demande
de recevabilité : pour les
VAE Titres d'ingénieur
et/ou les personnes
rattachées à la fonction
publique**

+ procédure en vigueur pour l'ensemble des candidats jusqu'au
déversement des diplômes de l'université sur la plateforme de
France VAE



Dossier de faisabilité

MODÈLE DE DOSSIER DE FAISABILITÉ POUR UN CANDIDAT À LA VAE SANS ACCOMPAGNEMENT

Ce dossier de faisabilité doit être rempli par le candidat à la validation des acquis de l'expérience qui n'a pas souhaité être accompagné par la personne chargée de l'accompagnement mentionnée à l'article R. 6412-2 du code du travail. Ce dossier est destiné au certificateur qui se prononce sur la recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience (VAE) et formule d'éventuelles préconisations. Ce dossier doit être le reflet d'une analyse personnalisée et individualisée destinée à mettre en lien les compétences développées par le candidat avec les attendus de la certification visée.

Tous les champs suivis d'un * sont obligatoires sous peine d'incomplétude du dossier de faisabilité.

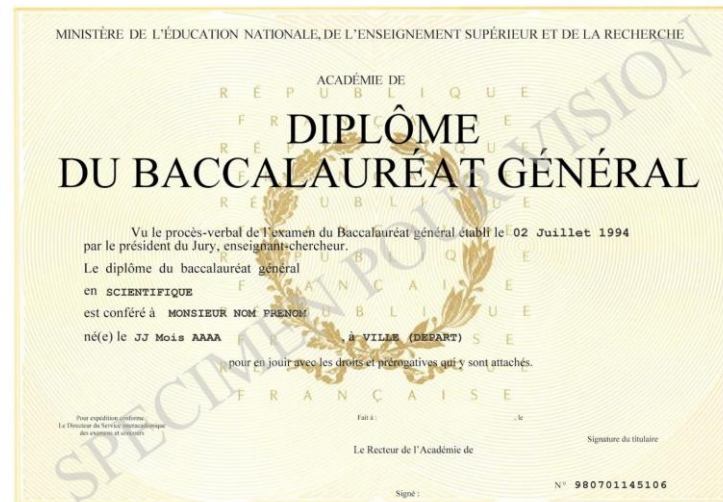
NATURE DE LA DEMANDE * :	
☐ Demande initiale de recevabilité	
☐ Demande de renouvellement d'une recevabilité déjà obtenue (uniquement si le référentiel de la certification visée lors de la demande initiale a été modifié)	

En cas de prorogation de la demande de recevabilité (uniquement si le référentiel de la certification visée lors de la demande initiale est resté inchangé) : le dossier de faisabilité n'a pas à être complété. Dans cette situation, se rapprocher du ministère ou de l'organisme certificateur concerné.

RUBRIQUE 1 : INFORMATIONS SUR LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE VISÉE	
Intitulé de la certification professionnelle visée * :	
Code RINCP (Répertoire national des certifications professionnelles) * :	
Certificateur(s) * :	
Option (le cas échéant) * :	
Langue vivante 1 (le cas échéant) :	
Langue vivante 2 (le cas échéant) :	
Parcours/option/mention/spécialité (le cas échéant) * :	
Le candidat vise * :	☐ La certification professionnelle dans son intégralité ☐ Un ou plusieurs bloc(s) de compétences. Cocher le ou les bloc(s) de compétences concerné(s) : BC1 ☐ BC2 ☐ BC3 ☐ BC4 ☐ BC5 ☐ BC6 ☐ BC7 ☐ BC8 ☐ BC9 ☐ BC10 ☐ BC11 ☐ BC12 ☐ BC13 ☐ BC14 ☐ BC15 ☐ BC16 ☐ BC17 ☐ BC18 ☐ BC19 ☐ BC20

RUBRIQUE 2 : PRÉ-REQUIS À LA DÉLIVRANCE DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE VISÉE (Ajouter autant de lignes que nécessaire – Se référer à la notice)	
Liste des pré-requis réglementaires de la certification professionnelle visée *	Le candidat est-il détenteur des pré-requis exigés ? *
Pré-requis 1 * :	☐ Oui ☐ Non
Pré-requis 2 * :	☐ Oui ☐ Non
Pré-requis 3 * :	☐ Oui ☐ Non

+



+



Contacts

Direction de la Formation Continue (DFC) :

- Bureau de la reprise d'études :
- Bureau de la VAE :
- Site Formation Continue UniCA :

fcre@univ-cotedazur.fr

fcvae@univ-cotedazur.fr

<https://univ-cotedazur.fr/formation-continue>

Bureaux de la Réussite Etudiante (BRE) :

BRE Droit et Sciences politiques	reussite-trotabas@univ-cotedazur.fr
BRE Lettres, Langues, Arts, Communication, Sciences humaines et sociales	reussite-carlone@univ-cotedazur.fr
BRE Sciences et ingénierie	reussite-valrose@univ-cotedazur.fr
BRE STAPS	reussite-staps@univ-cotedazur.fr
BRE Economie, Gestion, Management, Marketing, Vente, Commerce / Odontologie	reussite-stjean@univ-cotedazur.fr
BRE IUT	reussite-iut@univ-cotedazur.fr